



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Françoise Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

280 Rem. Aoust.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

c'est que l'on a accoustumé de dire , *il m'a commandé de faire , il m'a prié de faire , il m'a conjuré de faire , il m'a chargé de faire ;* car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse , il m'a prié que je fisse ,* & ainsi des autres.

OBSERVATION.

Cette façon de parler s'est trouvée si commode pour abréger , qu'elle a esté receüe presque tout d'une voix. On a eu égard au sens qui est exprimé par une seule parole : au lieu qu'en disant , *il m'a dit que j'allasse , il m'a dit que je fisse ,* cela traîne beaucoup davantage que si on disoit *il m'a dit d'aller , il m'a dit de faire.* Le verbe *dire* signifie dans ces deux phrases, *ordonner , ou prier ;* & comme c'est bien parler que de dire , *il luy ordonna d'aller , il le pria de faire ,* l'Usage semble avoir permis de dire ; *il luy dit d'aller , il luy dit de faire.*

CCLXXX. REMARQUE.

Aoust.

Ce mot ne fait qu'une syllabe , qui est triphthongue , qu'ils appellent, c'est à dire , composée de trois voyelles. Elle se prononce donc , comme si l'on escrivoit *oust* , & qu'il n'y eust point d'*a* ;
Car

Car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllabes, font la même faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

OBSERVATION.

IL n'y a que le menu peuple qui fasse le mot *Aoust* de deux syllabes; mais ce qu'il a d'extraordinaire, c'est que la lettre *a* qui le commence ne s'y faisant point sentir, cette même lettre fait une syllabe particulière dans le verbe *aouster*, pour signifier *faire mourir*, & ce verbe se prononce en trois syllabes. Il n'a point fait assez chaud pour *aouster* ces fruits.

CCLXXXI. REMARQUE.

Appareiller.

BIEN que ce mot soit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il est néanmoins passé en usage commun, & est entendu presque de toute la Cour. Il signifie *se préparer à faire voile, & à se mettre en mer*. Ce verbe est toujours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit *se préparer*, ny *appareiller un vaisseau*, mais on dit simplement *appareiller*; comme on *appareilloit* lorsqu'il vint une tempeste, &c.

OB-